

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 092-2025****SÉANCE DU 17 DECEMBRE 2025**NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 27  
NOMBRE DE SUFFRAGES EXPRIMÉS : 22

NOMBRE DE MEMBRES PRÉSENTS : 17

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept décembre à vingt heures, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Échillais, sous la présidence de M. Claude MAUGAN, Maire, dûment convoqués le huit décembre deux mille vingt-cinq.

**Présents** : MAUGAN Claude, COUDERT Éric, GUEVEL Stéphanie, PAYET Patrice, CUVILLIER Armelle, HEURTEBISE Serge, BICHON Angélique, MORIN Delphine, MOREAU Karine, CLAUSE Patrick, LÉBOUC Patricia, BERBUDEAU Éric, SEUGNET Leila, TRÉVIEN Sonia, GIRARD Jean-Pierre, VEILLON Dominique, ROUSSEAU Etienne.

**Formant la majorité des membres en exercice.**

**Pouvoirs** : M. URBANI Sébastien a donné procuration à Mme MOREAU Karine,  
Mme PRUGNIÈRES Anne-Cécile a donné procuration à M. MAUGAN Claude,  
M. DAUTRICOURT Arnaud a donné procuration à Mme GUEVEL Stéphanie,  
Mme DUMAS FERNANDES Jacqueline a donné procuration à Mme CUVILLIER Armelle,  
Mme MANCA Isabelle a donné procuration à M. GIRARD Jean-Pierre.

**Absents excusés** : Bertrand Dupont, Sébastien Violleau, Séverine Robin, Bruno Bocard.

**Absent** : Magalie Le Goff.

**OBJET : TARIFS COMMUNAUX 2026**

Vu Le Code Général des Collectivités territoriales ;

Vu les propositions de la commission finances réunie le 10 décembre 2025 ;

Comme chaque année, la collectivité est invitée à se prononcer, en fin d'exercice, sur l'évolution des différents tarifs publics institués par la collectivité pour l'année suivante.

L'annexe jointe à la délibération permet de retracer l'ensemble des tarifs proposés.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à la majorité (1 abstention, M. Coudert Éric), décide :**

- D'approuver les tarifs communaux applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026, conformément au document annexé à la présente délibération ;
- De dire que les recettes correspondantes seront imputées sur le budget primitif 2026.

**Pour : 21**

**Contre : 0**

**Abstention : 1**

Fait et délibéré en séance,

Le 17/12/2025

Le Maire, Claude MAUGAN

La secrétaire de séance,  
Mme Stéphanie GUEVEL



Publiée le :